

**Seconde  
chance****Interview de Florence LEPAGE !****Fondatrice de SECONDE CHANCE**

## 1. Pourquoi avoir créé Seconde Chance ?

**Seconde Chance** est né du constat que malgré le nombre d'associations de protection animale en France, elles restaient peu visibles sur Internet. Internet est un moyen très efficace et peu coûteux de recruter des adoptants mais malheureusement toutes les associations n'ont pas les ressources suffisantes pour mettre à jour un site Internet ou n'offrent pas toujours un site attractif et pratique pour les adoptants potentiels. De plus le nombre important d'association nuit à leur visibilité car pour être vu sur Internet il faut être gros et utiliser des méthodes de référencement professionnelles.

**C'est pourquoi nous avons souhaité mettre gratuitement à la disposition des associations, et à elles seules, un site de qualité professionnelle qui pourrait devenir un outil incontournable pour toute personne souhaitant adopter un animal.**

Les principaux objectifs de **Seconde Chance** sont :

- **Promouvoir** l'adoption auprès du grand public et des médias.
- **Permettre** à toutes les associations de secours aux animaux de se faire connaître et de faire connaître leurs pensionnaires.
- **Offrir aux particuliers** à la recherche d'un animal de compagnie un outil de recherche efficace et performant.
- **Offrir aux refuges** et organismes à but non lucratif la possibilité de se fédérer autour d'opérations nationales.
- **Faire progresser** la condition des animaux en luttant contre les abandons, la prolifération, les mauvais traitements, etc.

## 2. Vous avez désormais 400 refuges qui se sont inscrits sur Seconde Chance. Quelle aide leur apportez-vous concrètement par rapport aux refuges ayant déjà un site ?

L'avantage pour les associations d'être présents sur **Seconde Chance** c'est de bénéficier de notre notoriété et d'un **trafic de plus de 90 000 visiteurs par mois**. Les adoptants effectuent leurs recherches par zone géographique ou par type d'animaux. Tous nos membres bénéficient donc de façon égale de ce trafic, aussi bien les gros refuges que les toutes petites associations.

De plus nous organisons au cours de l'année des opérations qui permettent de faire parler de l'adoption et des refuges. L'opération « **Adoptez une perle noire** » par exemple a permis de faire connaître au grand public le sort réservé aux animaux noirs et à les sensibiliser à leur cause. Nous avons la conviction que dans ce domaine l'union fait la force et que toutes les associations doivent travailler main dans la main.

### **3 - En mettant les refuges à l'honneur, vous leur permettez de présenter leurs animaux à l'adoption. Vous est-il possible de quantifier le nombre d'animaux adoptés grâce à Seconde Chance**

Il est très difficile de répondre à cette question car nous ne comptabilisons pas les animaux adoptés grâce au site. La situation est également très différente d'un refuge à l'autre. Certains vont réaliser 80% de leurs adoptions via notre site alors que des grosses SPA très connues ne se rendent pas vraiment compte de notre impact. Le nombre croissant de refuges qui utilisent nos services est un bon indicateur de notre succès, surtout quand on sait que c'est le bouche à oreille qui est notre premier canal de recrutement auprès des associations.

### **4. Avez-vous d'autres projets avec Seconde Chance pour favoriser l'adoption ?**

Nous avons de très nombreux projets pour favoriser l'adoption et donner les moyens aux associations de poursuivre leur action. En plus de nos opérations de sensibilisation nous souhaitons multiplier les concours au profit des refuges afin de leur offrir de la nourriture et des accessoires pour leurs protégés. Nous allons également mettre en place des outils communs pour aider les associations à lever des fonds auprès du grand public par la vente d'objets cadeau et de calendrier. Nous espérons également organiser des opérations nationales dont nous ferons la promotion : journées d'adoptions, collectes de nourriture ou collecte d'argent.